

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(98)/ST/32

18 mai 1998

(98-2019)

CONFERENCE MINISTERIELLE

Deuxième session

Genève, 18 et 20 mai 1998

Original: français

SUISSE

Déclaration distribuée par M. Franz Blankart
Secrétaire d'Etat de l'Office fédéral des affaires économiques extérieures

1. Introduction

Au moment où nous dressons le bilan de 50 années d'existence du système commercial multilatéral, trois constatations s'imposent: l'ouverture aux échanges a été un puissant vecteur de développement économique et de prospérité; le GATT et l'OMC se sont affirmés en tant qu'

2. Mise en oeuvre

La mise en oeuvre des Accords de l'OMC reste la priorité la plus pressante. Il y va de la crédibilité du système commercial multilatéral. Les réalisations en la matière sont encourageantes. Elles attestent la volonté des gouvernements de s'acquitter des obligations qu'ils ont contractées. L'opération a requis de la Suisse de nombreuses adaptations de sa législation nationale.

Le système de règlement des différends de l'OMC a, pour sa part, fonctionné de manière satisfaisante jusqu'ici. Il conviendra de veiller - par son respect rigoureux - à ce qu'il demeure l'expression de notre ferme attachement aux droits et obligations de l'OMC.

Ce bilan positif ne doit pas occulter les difficultés rencontrées par les pays les moins avancés. Nous avons décidé, à Marrakech déjà, d'appuyer leurs efforts d'intégration dans le commerce international. Le plan d'action adopté à Singapour et les recommandations de la réunion de haut niveau sur les pays les moins avancés sont venus étayer cette décision. Il importe maintenant que les résolutions ainsi prises se traduisent dans les faits. En particulier en ce qui concerne l'application du Cadre intégré pour l'assistance technique liée au commerce et l'amélioration de l'accès aux marchés des produits en provenance des PMA.

La Suisse a, dans cet esprit, procédé à une révision complète de son schéma de préférences tarifaires. Selon ce nouveau schéma, qui est entré en vigueur le 1er mars 1997, les PMA bénéficient de droits nuls pour tous les produits industriels et la plupart des produits agricoles. Quatre-vingt-dix-huit pour cent des exportations des PMA entrent désormais sur le marché suisse en franchise de droits. En outre, la Suisse mène une politique de coopération au développement visant à promouvoir la participation des pays en développement et en transition au système commercial multilatéral. Elle a récemment mis à disposition des missions auprès de l'OMC les serviion

de la structure et de la teneur des négociations commerciales à venir. Nos travaux devront également porter sur tout nouveau sujet qui nécessite une action de l'OMC en raison des nouvelles interdépendances économiques qui nous lient.

Pour la Suisse, il est impératif que les prochaines négociations commerciales répondent à une double exigence:

- la nécessité de renforcer le système commercial multilatéral tel qu'incarné par l'OMC;
- la nécessité de garantir l'équilibre des intérêts de l'ensemble des Membres de l'OMC.

La Suisse considère qu'aucun sujet ne peut être exclu *a priori* des futurs travaux. Elle est prête à oeuvrer en faveur d'un consensus dans un esprit ouvert et constructif. Elle s'engagera pour que le système commercial multilatéral se développe selon ses deux dimensions indissociables: l'amélioration de l'accès aux marchés et l'élaboration de règles et disciplines adaptées aux réalités économiques contemporaines.

Accès aux marchés

Des progrès importants sont nécessaires en vue d'éliminer les obstacles

'environnement figure au premier plan des préoccupations de la Suisse. L'objectif du développement durable auquel nous avons tous souscrit exige une pratique cohérente des politiques commerciale et de protection de l'environnement. Nous déplorons vivement que les travaux menés jusqu'ici par l'OMC n'aient pas abouti à des résultats concrets. Des progrès tangibles devront être réalisés, notamment en vue d'assurer la cohérence des règles de l'OMC et des dispositions commerciales des accords internationaux sur l'environnement. La Suisse appuie la proposition de tenir une réunion de haut niveau sur les interactions